

**52^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mercredi 12 novembre 2025 – 19 h 00
L'Envolée – 135, rue de l'École à Shippagan (N.-B.) E8S 1V5**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

1.1 Minute de silence

La présidente invite l'assemblée à effectuer une minute de silence en la mémoire du jeune élève de 3^{ème} année de l'école La Source, Alex Daniel Sonier, ayant tragiquement perdu la vie le 24 octobre dernier. Des pensées de prompt rétablissement sont adressées à son grand frère, Zack Losier.

La présidente souhaite ensuite la bienvenue aux membres du Conseil présents et à l'ensemble du public. Elle invite les conseillers, conseillères et membres du personnel à se présenter.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCE :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Gary Ouellette; Nathalie Mallais Comeau; Michèle Hébert; Danny Comeau; Gérard Robichaud (virtuel).

Direction générale et direction générale désignée : Marc Pelletier; Stéphanie Kerry.

Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault

Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier

Directions exécutives à l'apprentissage : Absentes

Direction des services de soutien à l'apprentissage : Absente

Absence : Pierre Morais; Rayanne Chawki.

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente informe le Conseil de l'ajout des points :

- 6.3 « Sommet sur les apprentissages tout au long de la vie »
- 7.1 « Transfert d'une parcelle de terrain – École Le Tournesol »
- 7.2 « Transfert d'une parcelle de terrain – École Le Carrefour Étudiant »
- 7.3 « Communication »

MOTION 347, RÉSOLUTION 52-3

**La conseillère Maltais propose
Appuyée par la conseillère Hébert**

QUE soit accepté, avec l'ajout des points 6.3, 7.1, 7.2 et 7.3, l'ordre du jour de la réunion publique du 12 novembre 2025.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Aucun conflit d'intérêts n'est rapporté.

5. Liens avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

Le directeur, monsieur Rodney Ward, amorce la présentation en rappelant les valeurs phares de l'école : l'amour, le plaisir, la bienveillance, l'épanouissement et l'engagement.

Il cède ensuite la parole à monsieur Justin Mallet, président du CPAÉ, présent pour sa deuxième année. M. Mallet présente d'abord les membres de son comité et souligne que le CPAÉ travaille sur une panoplie d'enjeux touchant la vie scolaire. Il remercie également l'AFPNB pour la formation offerte aux CPAÉ la semaine précédente.

M. Mallet invite ensuite les jeunes Thomas et Kaylie à présenter le projet d'**école réimaginée** tel qu'il est vécu à l'école L'Envolée de Shippagan. Les élèves expliquent les différentes initiatives mises en place :

- Le Soleil du bonheur : journée consacrée à la bienveillance.
- Atelier de charpenterie : initiation à un métier manuel.
- Mini-entreprise : diverses petites offres comme les cafés servis lors de l'arrivée des conseillers, ainsi que la vente de maïs soufflé, barbe à papa et slush.
- Littératie physique : aménagement d'un terrain de pickleball.
- En début d'année, toute l'école s'habille aux couleurs de l'Acadie et organise un tintamarre.
- Classique L'Envolée : partie de hockey opposant les enseignants aux élèves.
- Sentier littéraire, Starbooks et publication de livres produits par les élèves.
- Exoscience : activité permettant aux jeunes d'imaginer et de créer divers projets scientifiques.
- Ouverture sur le monde : chaque mois est consacré aux pays représentés dans l'école; présentement, le Cameroun est à l'honneur.

Les élèves présentent ensuite les différentes périodes Envol, qui permettent d'explorer des intérêts variés :

- Maternelle à 2e année : sports, robotique, dessin, espagnol, LEGO, etc.
- 3e à 5e année : cuisine, jeux de société, dessin, yoga, programmation, recyclage, technologie, jardinage.
- 6e à 8e année : improvisation, leadership, CrossFit, programmation, couture, club de lecture, cuisine, charpenterie, microentreprise, entre autres.

Un sondage a été réalisé auprès des enseignants et des élèves démontrant l'appréciation générale de ces initiatives, permettant d'explorer des activités

amusantes et éducatives, de socialiser avec de nouveaux groupes et de partager les passions des adultes de l'école selon les enseignants. Tandis que les élèves se sentent heureux, engagés et curieux.

Les jeunes présentent également quelques projets d'amélioration 2019-2025, comprenant :

1. La rénovation de la mascotte du Balbuzard.
2. L'installation du système Lü.
3. La rénovation de la bibliothèque.
4. La création d'une structure de jeu pour la maternelle à la 3e année.
5. La rénovation de la cuisine.

En conclusion, la présidente remercie chaleureusement l'équipe pour son engagement, l'accueil des jeunes et la qualité remarquable du travail présenté.

5.2 Présentation – Honneur au mérite du CÉD

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Le Conseil rend hommage à 13 personnes :

- Le Conseil d'éducation souhaite souligner le groupe d'apprenants aidants à la cafétéria, composé **d'Alexa Savoie, de Gabriel Larocque, de Jade Robichaud, d'Adam-Gabriel Chiasson, Sédrik Landry, de Maxime Larouche, de Benjamin Duguay et de Théo Mallet** ; dont la générosité, la fiabilité et le sens du service se distinguent chaque jour au sein de leur école. En offrant leur aide précieuse, ces jeunes contribuent activement au bon fonctionnement de la cafétéria et au bien-être de toute la communauté scolaire. Leur engagement exemplaire, leur esprit d'équipe et leur maturité témoignent de valeurs d'entraide, de responsabilité et de bienveillance qui font la fierté de leur école. Par leur leadership et leur débrouillardise, ils développent des compétences qui les accompagneront tout au long de leur parcours.
- Le Conseil d'éducation souhaite rendre hommage à **Madame Annick Noël**, une enseignante remarquable qui se distingue par sa passion contagieuse, sa joie de vivre et son grand professionnalisme. Son approche pédagogique dynamique et bienveillante crée un environnement d'apprentissage où les élèves se sentent accueillis, en confiance et pleinement engagés. Madame Noël sait éveiller la curiosité et le plaisir d'apprendre chez les jeunes, tout en les incitant à se dépasser et à croire en leur potentiel. Apprécier de ses collègues pour son esprit de collaboration et son dévouement, elle incarne les valeurs d'excellence, de respect et d'inspiration.
- Le Conseil d'éducation souhaite reconnaître **Madame Liza-Joanie Ouellet**, enseignante de 3e année à l'école L'Envolée, pour son engagement exceptionnel et son esprit d'innovation. Passionnée et créative, elle met en place des projets qui enrichissent la vie scolaire, tels que le sentier littéraire, la publication d'un livre par

ses élèves et le projet Starbooks, favorisant le plaisir de lire dans un cadre original et motivant. Elle valorise également le bien-être en intégrant le yoga et la détente dans sa pratique pédagogique, tout en développant des projets entrepreneuriaux qui encouragent la collaboration et l'initiative. Par son dévouement, son perfectionnisme et sa capacité à créer un climat de classe bienveillant, Madame Ouellet inspire ses élèves et ses collègues, incarnant pleinement les valeurs d'excellence et de créativité célébrées par le Conseil d'éducation.

- Le Conseil d'éducation souhaite rendre hommage à **Monsieur Louis-François Blanchard**, un pilier de son milieu scolaire reconnu pour sa générosité, son dévouement et son esprit de collaboration exemplaire. Toujours prêt à offrir son aide, il incarne les valeurs d'entraide et de solidarité qui enrichissent la vie de son école. Par son professionnalisme, sa bienveillance et son attitude positive, il crée un climat de travail empreint de respect et de confiance, où chacun se sent soutenu et valorisé. Son dynamisme et son leadership bienveillant inspirent tant ses collègues que les élèves, faisant de lui une figure rassembleuse et appréciée.
- Le Conseil d'éducation souhaite souligner **Monsieur Martin Savoie**, concierge à l'école L'Envolée, pour son engagement exemplaire, sa disponibilité constante et son attitude toujours positive. Véritable pilier de la communauté scolaire, il se distingue par sa bienveillance, son professionnalisme et son souci du bien-être de chacun. Apprécié de tous, Martin entretient une relation unique avec les élèves, qu'il accueille chaque jour avec respect, écoute et gentillesse, contribuant ainsi à un climat scolaire chaleureux et inclusif. Par son esprit d'équipe et son dévouement, il incarne les valeurs de respect, de collaboration et d'humanité qui enrichissent la vie de l'école.
- Le Conseil d'éducation souhaite reconnaître **Madame Stephany Mallet** pour son dévouement exceptionnel et son implication remarquable dans la vie étudiante de son école. Passionnée et engagée, elle consacre généreusement de son temps pour offrir à ses élèves des expériences éducatives stimulantes et porteuses de sens. Par ses initiatives novatrices, telles que la mini-entreprise de café et le comité de maïs soufflé, elle valorise l'entrepreneuriat, la responsabilité et la collaboration chez les jeunes. Elle se distingue également par son engagement envers la sensibilisation culturelle et sociale, notamment à travers des projets liés à la Journée de la vérité et réconciliation et au Mois de l'histoire des Noirs, qui favorisent le respect, l'ouverture et la compréhension des réalités vécues par les autres. Toujours bienveillante et attentive, Madame Stephany crée un climat inclusif et inspirant, propice à l'épanouissement de tous.

Le Conseil tient à leur transmettre toutes leurs félicitations et leurs remerciements pour leur engagement exceptionnel et leur contribution remarquable à la vie scolaire.

6. Perfectionnement du Conseil

6.1 Formations offertes aux membres des CPAÉ et directions d'école

Le Conseil d'éducation a offert une formation en virtuel au CPAÉ en partenariat avec l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick. La présidente informe que la première session a accueilli une quarantaine de participants une seconde session est prévue la semaine suivante. La présidente revient sur la session offerte aux directions d'école portant sur leur

rôle auprès des CPAÉ, qu'elle a trouvé très pertinente avec des questions très intéressantes.

Le Conseil pense à offrir des formations complémentaires.

6.2 Retour sur la participation au 35^e congrès de la FNCSF et à l'AGA de la FNCSF

La présidente fait un retour sur le 35^e Congrès de la FNCSF, elle informe notamment le Conseil de sa nomination comme membre du conseil d'administration de la FNCSF. Une nouvelle présidence en la personne de madame Johanne Lacombe et une nouvelle direction générale, madame Andrée Newell ont été nommées.

Les conseillers présents soulignent la forte et dynamique représentation des jeunes. Ils se disent particulièrement impressionnés par la thématique de la cyberintimidation, un enjeu qu'ils jugent essentiel de mettre davantage de l'avant dans les milieux scolaires. Les conseillers mentionnent également avoir grandement apprécié les occasions de réseautage offertes durant l'activité, notamment les échanges enrichissants avec les 28 autres membres de la FNCSF, qui leur ont permis de partager des perspectives, des pratiques exemplaires et des enjeux communs.

6.3 Sommet sur les apprentissages tout au long de la vie

La présidente rappelle que l'élève conseillère Chawki, la conseillère Hébert et le conseiller Ouellette étaient présents au Sommet sur les apprentissages tout au long de la vie.

Le conseiller Ouellette partage son appréciation du Sommet, la belle écoute de la part de l'Université de Moncton et du CCNB face aux jeunes et leur volonté d'accéder au marché du travail plus rapidement. La conseillère Hébert ajoute que le Sommet était enrichissant, car chacun avait choisi des ateliers différents et le partage d'expérience était très intéressant. Elle note cependant que le point de vue des jeunes n'était pas reconnu à sa juste valeur à toutes les tables selon l'expérience de l'élève conseillère.

La présidente rappelle que l'objectif de ce Sommet est d'avancer sur la reconnaissance des acquis obtenus par des compétences et des apprentissages informels.

7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion

7.1 Cession d'une parcelle de terrain – école Le Tournesol

MOTION 348, RÉSOLUTION 52-7.1

**Le conseiller Comeau propose
Appuyé par le conseiller Ouellette**

QUE soit approuvé par le Conseil d'éducation du DSFNE, la cession d'une parcelle de terrain, appartenant à la Province du Nouveau-Brunswick et située sur le terrain

de l'école Le Tournesol (67 rue Laplante E. à Petit-Rocher), à la garderie Ici on grandit Inc. (65 rue Laplante E. à Petit-Rocher).

Adopté

7.2 Cession d'une parcelle de terrain – école Le Carrefour Étudiant

MOTION 349, RÉSOLUTION 52-7.2

Le conseiller Comeau propose
Appuyé par le conseiller Ouellette

QUE soit approuvé par le Conseil d'éducation du DSFNE, la cession d'une parcelle de terrain, appartenant à la Province du Nouveau-Brunswick et située sur le terrain de l'école Le Carrefour Étudiant (795 rue École à Beresford), à la garderie Carrefour des amis Inc. (806 rue École à Beresford).

Adopté

7.3 Communication

MOTION 350, RÉSOLUTION 52-7.3

Le conseiller Comeau propose
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE le conseil d'éducation approuve les discussions tenues à huis clos lors de la session de travail du 12 novembre 2025.

Adopté

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 7 octobre 2025

MOTION 351, RÉSOLUTION 52-8.1

La conseillère Hébert propose
Appuyée par la conseillère Maltais

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 7 octobre 2025.

Adopté

8.2 Suivis découlant des procès-verbaux

Les suivis ont été effectués tel que prévu.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Rapport de vérification de la direction générale

La direction générale désignée présente la nouvelle structure de l'équipe d'accompagnement, désormais organisée en trois grandes régions : ouest, centre et est. Cette réorganisation vise à maximiser le temps de chaque mentor et à mettre pleinement à profit leur expertise en répartissant les dossiers selon les sous-régions.

Elle rappelle ensuite les grands dossiers pris en charge par cette équipe :

- littératie
- numération
- sciences
- milieu propice
- services aux élèves
- technopédagogie et intelligence artificielle
- projets de vie et de carrière
- nouveau dossier : l'accompagnement des nouveaux enseignants à défi

L'ensemble de ces dossiers s'aligne avec les objectifs du Plan de l'éducation de 10 ans, soit :

1. une pédagogie active et inclusive
2. des pratiques évaluatives

La direction générale désignée expose ensuite les grands projets des trois sous-équipes en littératie, numération ainsi que pour les projets de vie et de carrière. Elle précise que deux types d'accompagnement sont offerts aux écoles grâce aux équipes multidisciplinaires et interdisciplinaires :

- l'accompagnement planifié
- l'accompagnement préventif.

La direction générale désignée présente ensuite un portrait du personnel enseignant : 765 enseignants sous contrat B, 49 sous contrat D, dont 23 sont novices. De plus, 20 stagiaires sont actuellement en place au DSFNE et seront rencontrés par la direction générale en vue d'une offre immédiate de poste à la fin de leur stage. Elle souligne que, dans les prochaines années, environ 250 postes d'enseignants seront à combler.

Concernant les services aux élèves, il est mentionné que madame Shannon Haché agit comme direction des services de soutien à l'apprentissage par intérim, afin d'assurer un milieu d'apprentissage positif et inclusif. Ce service gère également les demandes de tutorat et d'enseignement à domicile. L'équipe d'enseignantes ressources d'appui comportemental – composée de quatre enseignantes ressources et d'un psychologue scolaire – soutient la gestion de la complexité des salles de classe ; il s'agit d'une initiative propre au DSFNE, qui fait d'ailleurs l'objet d'un regard particulier à l'échelle provinciale.

Une présentation est faite des services sensoriels, qui offrent un accompagnement spécialisé à 117 apprenants présentant une perte auditive et à 23 apprenants vivant avec une déficience visuelle.

La direction générale désignée poursuit avec la redéfinition de l'accompagnement offert aux directions d'écoles par les deux directions exécutives à l'apprentissage. Le DSFNE se dote maintenant d'une stratégie claire : les DEA sont appelés à être davantage présents dans les écoles, à mieux connaître les projets en cours et à soutenir efficacement les directions pour qu'elles puissent, à leur tour, bien accompagner leur personnel.

Il est également souligné que le district observe une diminution du nombre d'apprenants d'année en année.

Un survol est ensuite présenté concernant l'accompagnement des nouveaux arrivants. Les services comprennent :

- une agente d'accueil,
- une mentore en pédagogie active et inclusive responsable du dossier d'actualisation linguistique et d'inclusion scolaire,
- une coordonnatrice aux travailleurs d'établissement dans les écoles,
- trois travailleurs d'établissement dans les écoles.

Ces divers rôles agissent en complémentarité afin d'assurer une transition harmonieuse et un accompagnement réussi des nouveaux arrivants.

S'ajoutent aussi les projets présentés par les conseillères aux relations avec les Premières Nations et par la Médiatrice culturelle, qui contribuent à l'inclusion et à la compréhension interculturelle au sein des écoles.

Au terme de la présentation, le Conseil s'interroge sur l'existence d'une approche spécifique concernant les tests TCN et TCLÉ, notamment en ce qui a trait à la possibilité d'une mention de non-réussite ou d'une réussite différente. La direction générale répond qu'il existe actuellement certaines incohérences. Elle précise que des stratégies sont en place, mais reconnaît que l'on demande aux élèves de réussir un test portant sur la totalité de leurs acquis, et ce, sans formation ou cours spécifique.

La présidente rappelle que la conception des programmes d'enseignement relève des CED, conformément à l'article 23. Elle souligne que, pour le TCLÉ-TCN, aucun programme d'enseignement formel n'existe actuellement; il s'agit d'un résultat attendu basé sur l'ensemble des acquis des élèves au fil des années, sans cadre programmatique défini.

MOTION 352, RÉSOLUTION 52-9.1

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par la conseillère Hébert**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la direction générale portant sur les apprentissages, tel que présentée par la direction générale.

Adopté

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Rapport trimestriel du DSFNE – 30 septembre 2025

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que sur un budget total de 148 989 981 \$, le DSFNE a des dépenses accumulées au 30 septembre 2025 de 68 321 073 \$, pour des dépenses totales prévues de 149 019 430 \$.

Au 30 septembre 2025, le directeur des services administratifs et financiers prévoit un léger déficit de 0,2 % qui ne l'inquiète pas à cette période de l'année. Il partage certains défis pour atteindre l'équilibre au niveau du budget du DSFNE, notamment avec l'arrivée d'une nouvelle responsable des finances qui demandera naturellement un temps d'adaptation.

Le directeur des services administratifs et financiers partage les grands points abordés lors de la rencontre budgétaire avec le ministère : le recrutement et la rétention; le financement des agents de développement communautaire; le financement des postes d'assistantes en éducation et la petite enfance.

Il conclut qu'à la date du 28 février 2026, les pronostics seront plus fiables sur l'équilibre ou non du budget.

MOTION 353, RÉSOLUTION 52-10.1.1.1

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Comeau**

QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport trimestriel du DSFNE en date du 30 septembre 2025

Adopté

10.1.1.2 Budget d'exploitation du CED – 31 octobre 2025

La conseillère Mallais Comeau détaille que sur un budget total de 220 000 \$, le CED totalise des dépenses de 129 792 \$ en date du 31 octobre 2025, présentant un solde de 90 208 \$.

Le directeur des services administratifs et financiers complète que la correction de la somme de 1 500 \$ placé dans le mauvais budget a été effectuée. Il ajoute qu'un montant de 18 000 \$ est toujours disponible au besoin dans le fonds autonome se transférant d'une année à l'autre.

MOTION 354, RÉSOLUTION 52-10.1.1.2

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par la conseillère Hébert**

QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport d'exploitation du CED arrêté au 31 octobre 2025

Adopté

10.1.2 Comité jeunesse

En l'absence de l'élève conseillère, c'est la présidente qui effectue le rapport du comité jeunesse au Conseil.

Il y a eu une première rencontre du Conseil jeunesse du CED en virtuel, avec la présence des membres :

- **PRP** : William Roy
- **WAL** : Nathan Comeau
- **ESN** : Jérémie Jean
- **AQV** : Audrey Lavoie
- **EME** : Imene Selouani
- **CSCLF** : Alexa LeGresley
- **PLM** : Jules Leyral
- **Présidente du CJCED** : Rayanne Chawki
- **Présidente du CED** : Ghislaine Foulem
- **Conseillère et conseiller du CED** : Michèle Hébert et Gary Ouellette
- **Personne-ressource** : Brigitte Couturier

Il y a eu également une rencontre du CJCED pour des consultations du plan d'éducation de 10 ans, la présidente décrit des jeunes extrêmement préparés avec des commentaires très pertinents, une panoplie de suggestions et une vision d'avenir.

La présidente informe le Conseil que la formation aux Conseils des élèves se déroulera au mois de décembre prochain et sera obligatoire pour tous les membres des conseils et leurs moniteurs.

La prochaine réunion du CJCED se déroulera le 25 novembre 2025.

10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.1 Politique 1.2 – Description des fonctions du Conseil

Le Conseil s'interroge sur l'importance de la place des conseillers lors d'évènement se déroulant dans leur sous-district et si les conseillers ne devraient pas avoir une place plus importante lors des ceux-ci.

La présidente ne voit aucune objection à cette pratique.

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.3.2 Politique 2.1 – Exposé des fonctions de la direction générale

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que tout le monde a bien reçu son rapport.

La présidente souligne notamment la performance du jeune Charlie LeBreton, gagnant du Prix des Amériques avec son dessin des plus belles baies du monde.

La présidente reconnaît également les trois Prix d'excellence en éducation décernés à madame Ginette Gallant, directrice de l'école François-Xavier-Daigle, madame Valérie Brown-Tremblay, enseignante à l'école Léandre-Legresley et madame Naomie Pelletier, directrice de la garderie La forêt des Découvertes de Balmoral.

11.2 Correspondances

11.2.1 Lettre à la ministre – Surplus bien scolaire – Académie Assomption

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.2 Lettre à la ministre – Transfert d'une parcelle de terrain NID

20368049

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

l'ensemble des conseillères et conseillers exprime avoir apprécié la rencontre du Conseil. Ils soulignent la qualité de la réunion ainsi que l'accueil chaleureux offert par l'école, dont ils remarquent la vitalité, même après les heures de classe. Ils s'accordent également pour dire qu'ils ont été particulièrement impressionnés par la présentation des jeunes dans le cadre de la présentation du CPAÉ, notant leur aisance à s'exprimer et l'ambiance positive qui en ressort.

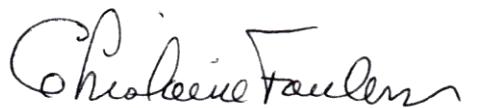
13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Le président du CPAÉ interroge le Conseil sur leurs attentes par rapport à la présentation du CPAÉ.

Le Conseil exprime que la présentation était très intéressante, il ajoute que si le CPAÉ avait des préoccupations il pouvait le partager à la fin de la présentation.

14. Levée de la séance

La conseillère Hébert propose la levée de la réunion à 20h53.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du
Conseil